

**GROUPE CET**

Des professionnels de l'expertise  
technique à votre écoute



# **Global Compact France**

## **COP n°4**

**mars 2020**



# Sommaire



Communication sur le progrès : actions mises en place sur les 12 derniers mois et résultats :

1. Principes relatifs aux droits de l'homme
2. Principes relatifs aux conditions de travail
3. Principes relatifs à l'environnement
4. Principes relatifs à la lutte contre la corruption



# 1 - Droits de l'homme

## *COP n°4*



- **Préambule**

- ✓ Le groupe CET est une entreprise à taille humaine intervenant exclusivement sur le territoire français.
- ✓ Nous n'employons aucun travailleur détaché.
- ✓ Nous utilisons des prestataires nationaux ayant leur activité en France, avec pour les plus importants (opérateurs téléphonie et internet, postal, fournisseurs d'énergie, location longue durée automobile) une démarche RSE bien ancrée et volontariste.



# 2 - Conditions de travail

## *COP n°4*



- **Développement de la diversité**

- ✓ Comité de direction groupe CET : 36% femmes, 64% hommes. La moyenne en France se situe entre 18,5 % et 24,2 %, selon une étude réalisée par KPMG pour les Assises de la parité pour les PME et ETI non cotées.
- ✓ Sur les 12 derniers mois : recrutement de 47,9% de femmes et 52,1% d'hommes
- ✓ Intégration de collaborateurs sans expérience préalable de notre métier / secteur d'activité (35,4% des recrutements sur les 12 derniers mois, chiffre en augmentation)
- ✓ Embauche et maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap (aménagement de poste de travail, contenu et horaires).
- ✓ Présence de collaborateurs de 55 ans et plus qui représente 19,5% des salariés (pourcentage supérieur à la moyenne de 17,9% selon une étude du site metiers-assurances.org)

- **Développement des compétences**

- ✓ Sur les 12 derniers mois : 87% des collaborateurs ont suivi une action de formation (nouvelle convention IRSI, évolution du progiciel métier, formations techniques), pour un total de près de 2 814 heures
- ✓ Participation aux corrections des examens de certifications de la profession.

- **Evolutions internes**

- ✓ Accent important mis sur l'évolution interne des collaborateurs : 7% des collaborateurs ont ainsi été promus à un poste supérieur ces 12 derniers mois (fonctions de responsables régionaux, responsables d'agence, responsables administratives et qualité, superviseurs, formation, comptabilité).

- **Aménagement du temps de travail**

- ✓ Pour favoriser l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle familiale, ayant concerné 45% de l'effectif total,



# 3 - Environnement

## COP n°4



- **La baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)** fait partie des objectifs du groupe concernant le thème Environnement. Compte tenu de notre activité (expertise pour assurances), les déplacements en voiture constituent le principal contributeur à l'émission de GES. Les principales actions mises en place précédemment pour réduire – à activité constante – les émissions de GES ont été poursuivies :
  - ✓ **Renouvellement progressif de la flotte de véhicules**, avec priorité donnée aux véhicules à faible taux de CO<sub>2</sub> / km (incluant la mise en place progressive de véhicules hybrides avec priorité aux experts intervenants sur les grandes agglomérations) ,
  - ✓ **Poursuite du développement des audio et visio-conférences** : sur les 12 derniers mois, 234 sessions rassemblant en moyenne 4 personnes ont été organisées,
  - ✓ **Développement des expertises à distance** : cette modalité d'expertise nous a permis d'éviter l'émission de plus de **15 tonnes de CO<sub>2</sub>** par rapport à une expertise avec déplacement sur site



# 3 - Environnement

## *COP n°4*



- Un autre axe est la **mise en place progressive de la Gestion Electronique des Documents (GED)** avec pour objectif de diminuer sensiblement, à activité constante, la consommation de papier, d'encre et de l'énergie associée. Les actions mises en place :
  - ✓ lorsque cela est possible, substitution des envois de courriers postaux à nos parties prenantes par des envois par courriel de courriers dématérialisés,
  - ✓ la dématérialisation, presque systématique des envois en courrier recommandé,
  - ✓ la mise en place plus systématique de l'archivage électronique des documents électroniques liés à une mission (versus archivage sous forme papier)
  - ✓ mise en place d'une newsletter dématérialisée interne à la place du journal papier,se sont traduites **par une baisse de 11% du nombre de copies effectuées.**



# 3. Environnement

## *COP n°4*



- Un autre axe est la **mise en place progressive de la GED** avec pour objectif de diminuer sensiblement, à activité constante, la consommation de papier, d'encre et de l'énergie associée.

Ces actions seront poursuivies dans les mois à venir avec :

- ✓ la fin du remplacement de la flotte de copieurs, bascule progressive sur du papier à plus faible grammage et papier recyclé,
- ✓ la poursuite du déploiement de la digitalisation de la gestion des missions.



# 3. Environnement

## *COP n°4*



- Nous mettons en place des actions autour du recyclage :
  - mise en place du tri sélectif pour le recyclage du papier, des bouteilles en plastique, des canettes et des gobelets sur quelques agences pour test avant un déploiement national pour l'année 2020. Ainsi nous participons, grâce à notre entreprise partenaire, à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap afin de retrouver une activité professionnelle valorisante,
  - destruction d'archives papier afin de concilier confort de travail, gain de place tout en s'impliquant dans une démarche de recyclage responsable dans un broyeur agréé selon la norme DIN 66 399 tout en respectant la confidentialité des données de nos clients,
  - déploiement d'une étude sur les D3E dans l'ensemble de nos agences en vue d'une collecte et d'un recyclage dans le respect le plus strict de la réglementation.



# 4. Lutte contre la corruption

## *COP n°4*



- **Charte de déontologie**

- ✓ En annexe des descriptifs de fonction, elle est signée par 100% de nos collaborateurs et collaboratrices,

- **Conflit d'intérêts**

- ✓ Nous avons fait le choix de ne pas développer certaines activités connexes à notre métier d'expertise en assurance – expertise d'assurés, réparation en nature - qui pourraient potentiellement devenir source de conflit d'intérêt. Ces prestations représentent 0% de notre activité.

- **Lutte contre le travail dissimulé**

- ✓ Demande systématisée à l'ensemble des prestataires et intervenants extérieurs de justifier de la liste des travailleurs étrangers, extrait KBIS, attestation de vigilance URSSAF et RC professionnelle.